



RÉMUNÉRATIONS
POURQUOI PAS NOUS?
Page 4



ÉLECTIONS PRO
VOTER POUR GAGNER
Page 9



INTERNATIONAL
VOTONS CONTRE LE FASCISME
Page 21



Service Public

OCT./NOV./DÉC. 2022 - N° 126 - 1 € - cgtservicespublics.fr

MAGAZINE

DONNEZ-VOUS LES MOYENS DE VOUS FAIRE ENTENDRE!



Cher lecteur, chère lectrice, afin d'utiliser au mieux l'argent de vos cotisations, nous avons engagé un travail de réduction des coûts de production de votre journal. Pour cela, nous avons notamment réduit fortement l'épaisseur du papier et modifié légèrement le format. Par ailleurs, dans un souci d'impact minimal sur l'environnement, ce journal est imprimé par un imprimeur labellisé « Imprim'vert ». Les encres utilisées sont végétales et le processus d'impression n'utilise pas de produits toxiques. Cette démarche de respect de l'environnement, nous y prêtons attention pour l'ensemble de nos productions.



Sommaire

03 | Éditorial

04 | Actualité sociale

Lutte contre la vie chère, augmentation des rémunérations, pourquoi pas nous ?

06 | Affichette « Ensemble, imposons le meilleur pour toutes et tous »

07 | Statutaire - LDAJ - La GIPA est reconduite sur 2022

09 | Élections Fonction publique

Voter CGT pour gagner - Ils-elles voteront CGT le 8 décembre PAGES CENTRALES Affichette « Je vote CGT » à détacher

14 | Comment voter ?

17 | UFICT - Zoom sur la profession technicienne

18 | Retraité-es - Le 8 décembre 2022 fera date pour 4 années de représentativité des organisations syndicales, et notamment dans la Fonction publique

21 | International - Voter CGT, c'est aussi voter contre le fascisme et les idées d'extrême droite !

23 | À lire, à voir

Est joint à ce numéro le calendrier 2023. Cette année, ce matériel pourra être utilisé dans le cadre de la campagne pour gagner les élections professionnelles, c'est pour cela que celui-ci démarre de décembre 2022.



ÉDITEUR DE LA PUBLICATION :
FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS

ADRESSE POSTALE : 263, rue de Paris
Case 547 - 93515 MONTREUIL CEDEX
TÉL. : 01 55 82 88 20 - FAX : 01 48 51 98 20
COURRIEL : fdsp@cgt.fr
SITE : www.cgtservicespublics.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Jef LAIR

CRÉDITS PHOTOS :
Sauf mention expresse
© FDSP CGT

IMPRESSION, ROUTAGE :
RIVET PRESSE ÉDITION SARL
SIRET : 405 377 979 00019
ADRESSE POSTALE : BP 15577
24 rue Claude-Henri Gorceix
87022 Limoges CEDEX 9
TÉL. : 05 55 04 49 50 - FAX : 05 55 04 49 60
accueil@rivet-pe.com

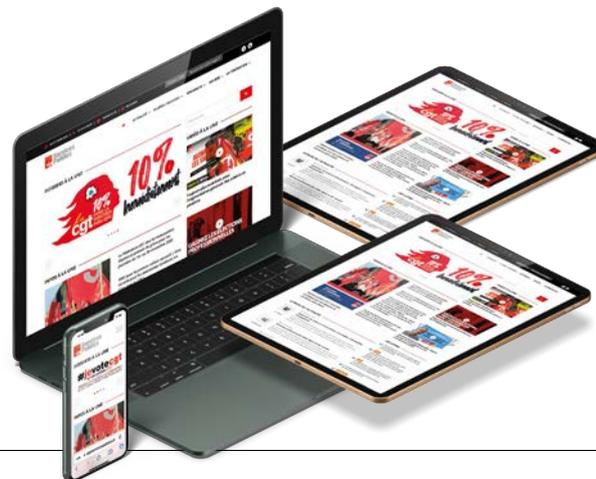
AUTRES MENTIONS :
DÉPÔT LÉGAL : À parution
ISSN : 1148-2370
COMMISSION PARITAIRE : 1224 S 07102
Périodicité : trimestriel



RESTONS EN CONTACT ET INFORMÉ-ES

Abonnement à notre lettre hebdomadaire électronique

<https://www.cgtservicespublics.fr/spip.php?page=lettreinfo>



Voter pour la CGT, c'est essentiel !

À l'heure où cet édito est écrit, les mobilisations pour l'augmentation des salaires et le maintien de nos régimes de retraites se multiplient.

Tout est parti du conflit dans les raffineries, en cours depuis le 20 septembre, et de la séquence de réquisition des salarié-es grévistes. Cette grave atteinte au droit de grève a choqué les salarié-es. Ce n'est pas la première fois que des coups sont portés au droit de grève.

Dans notre fédération, la loi de transformation de la fonction publique et son article 56 ont porté atteinte à l'exercice de ce droit dans certains services de nos collectivités.

Certaines collectivités se sont engouffrées dans ce processus de restriction du droit de grève. Afin de priver les agent-es de leur légitime droit à revendiquer, par tous les moyens à leur disposition, et notamment l'arrêt de travail, les employeurs publics se sont empressés de bafouer un droit constitutionnel. Les militant-es CGT ne baissent pour autant pas les bras, à l'instar de nos camarades de la ville de Marseille qui viennent d'obtenir l'annulation de la délibé-

ration restreignant le droit de grève.

Cet exemple montre à quel point voter pour la CGT est la garantie que notre voix compte, que nos revendications ne seront pas trahies.

Dans la Fonction publique, la CGT revendique une augmentation salariale de 10 % immédiatement, plus un rattrapage des pertes subies pendant les 12 ans du gel de la valeur du point.

Les 3,5 % d'augmentation concédés par l'État au 1^{er} juillet sont une première étape mais ne sont pas suffisants.

Dans nos collectivités, pendant ces quatre dernières années, nous avons également eu à lutter pour conserver notre temps de travail, augmenter notre régime indemnitaire, améliorer nos conditions de travail... Et la CGT, ses représentant-es du personnel, se sont battu-es pour obtenir des avancées sociales pour les agent-es et les salarié-es.

Ainsi, les nombreux exemples de luttes locales gagnées ensemble ces quatre dernières années démontrent l'utilité du vote CGT le 8 décembre pro-



Natacha POMMET
Secrétaire générale
Fédération CGT
des Services publics

chain (du 1^{er} au 8 pour le vote électronique).

Dans quelques jours maintenant, vous allez pouvoir faire entendre votre voix en votant pour élire vos représentant-es du personnel.

Alors, le 8 décembre votez et faites voter CGT !



LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE, AUGMENTATION DES RÉMUNÉRATIONS, POURQUOI PAS NOUS ?

La hausse des prix n'a jamais été aussi forte, l'inflation frise déjà les 7 %, et particulièrement les produits de première nécessité (+10 % en moyenne pour l'alimentation, +23 % pour les pâtes, entre 9 et 15 % pour la charcuterie, les fruits, les produits laitiers et même le pain, +16 % pour le gaz, 8 % pour l'électricité, et ne parlons pas du carburant...).

Dans la Fonction publique, le gouvernement refuse de s'engager sur une nouvelle augmentation de la valeur du point d'indice. Alors que la hausse de 3,5 % qu'il a dû consentir au 1^{er} juillet ne compense pas l'inflation enregistrée depuis le 1^{er} janvier, ce blocage gouvernemental est intolérable autant qu'irresponsable. Les conditions de rémunération des personnels de la Fonction publique fragilisent leur situation et mettent de ce fait les missions en danger, au détriment de l'intérêt général. C'est l'avenir même de la Fonction publique qui est menacé par la perte d'attractivité, dont témoignent notamment démissions et difficultés de recrutement qui touchent un nombre croissant de secteurs.

Pourtant, la situation de crise que connaît le pays rend leurs missions encore plus importantes pour préserver les conditions

de vie et permettre l'accès aux droits les plus essentiels de la population, des jeunes, des salarié·es, des chômeurs·euses, des retraité·es...

De plus, les nouveaux décrochages salariaux dans la Fonction publique que le gouvernement prévoit d'assumer ne peuvent qu'aggraver les inégalités de rémunération entre les hommes et les femmes !

Tout en reprenant le chemin de l'austérité salariale, le gouvernement projette de surcroît de rouvrir le dossier des retraites, contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales.

Macron et sa majorité entendent donc nous faire travailler plus longtemps pour des salaires qui continueraient d'être rognés par l'inflation. C'est inacceptable ! Dans ce contexte, l'intervention des travailleuses et travailleurs avec leurs organi-

sations syndicales est indispensable pour faire bouger les lignes. Évidemment insuffisante, la mesure de 3,5 % au 1^{er} juillet constitue une brèche qu'il s'agit maintenant d'élargir : la hausse du point d'indice est le meilleur moyen de procéder à une augmentation générale des salaires dans la Fonction publique, réalité que le gouvernement a lui-même été contraint de reconnaître.

Dans le même temps et cela en est une des causes : 51,2 % d'augmentation des rémunérations des patrons du CAC 40 sur une année, 160 milliards d'aides publiques versées aux entreprises sans contrepartie, une part toujours plus considérable de richesses produites par les travailleuses·euses confisquée par la finance...

Patrons, employeurs publics, gouvernement sont mis au pied du mur.

Les luttes sectorielles permettant de gagner des avancées sont nombreuses. Nous avons aussi besoin d'élever le niveau du rapport de force au plan national pour gagner des mesures générales, qui s'appliquent à toutes et tous.

La multiplication des grèves, massive-

ment à l'appel de la CGT, arrache ici et là des augmentations de salaires.

POURUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU RAPPORT DE FORCE EN FAVEUR DES SALAIRES ET RÉMUNÉRATIONS

Les rendez-vous de mobilisations nationales sont indispensables pour maintenir la pression, c'est pourquoi la CGT, rejointe par l'intersyndicale, les multiplie comme les 29 septembre, 18 et 27 oc-

tobre, 10 novembre... La CGT continue sans attendre à travailler au rassemblement de tous les travailleurs et toutes les travailleuses pour donner des suites rapides à ces mobilisations d'ampleur et décider, avec eux-elles, des modalités d'action à venir.

Il est de notre responsabilité de gagner pour toutes et tous des augmentations générales de salaire conséquentes. Nous appelons à la tenue

d'assemblées générales des personnels. Dans ce contexte, les élections professionnelles marqueront un temps fort : **les salarié-es veulent un syndicalisme de lutte.** C'est la réponse à leur situation individuelle !

C'est pourquoi elles et ils font confiance à la CGT lors des élections professionnelles. Avec la CGT, elles et ils savent qu'elles et ils pourront être plus fort-es face à leur direction.



TOUS LES SECTEURS SONT CONCERNÉS.

www.cgtservicespublics.fr > La Fédération / Élections professionnelles



RENFORCER LA CGT DANS LES ÉLECTIONS À VENIR, C'EST DONC RENFORCER VOS CHANCES DE GAGNER SUR VOS SALAIRES ET TRAITEMENTS AINSI QUE SUR VOS CONDITIONS DE TRAVAIL.

www.cgtservicespublics.fr > Vos droits / Carrières, rémunérations / Rémunérations

BUDGET DE VIE :

Chronique de faim annoncée...

EXEMPLE POUR UNE FAMILLE DE SALARIÉ-ES AVEC 3 ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS ET MOINS DE 14 ANS.

SALAIRES

Ils gagnent le salaire médian en France, soit **3 538 € à deux** (1 639 € pour elle, 1 899 € pour lui).

Le salaire médian : 50 % des Français gagnent plus, 50 % gagnent moins. Il diffère selon le sexe.

LOGEMENT

Ils habitent dans une agglomération

Leur loyer, chauffage, électricité, eau... leur coûtent : **1 138 €** 950 € de loyer et charges, 164 € de gaz et d'électricité et 24 € d'assurance habitation.

NOURRITURE, HABILLEMENT

Ils font leurs courses dans les grandes surfaces, ont inscrit leurs enfants à la cantine...

Les courses, la cantine, les vêtements, la garde d'enfants leur coûtent : **1 534 €**

1 069 € de courses, 155 € de vêtements, 225 € de cantine, 310 € de garde d'enfants.

Cette famille a donc, **chaque mois, un déficit de 337 €** (si l'on y ajoute les abonnements Internet, les frais bancaires, la mutuelle... les dépenses pour se déplacer...)! **Même si l'on ajoute les prestations familiales, de 301 €, cette famille est obligée de rogner sur l'alimentation, au quotidien.**



**Ensemble,
imposons
le meilleur
pour toutes
et tous**

**Augmentation
des salaires**

**SMIC
à 2000 €**

**32 heures
par semaine**

**Retraite
à soixante ans**

**Égalité
femmes/hommes**



BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT



LA GIPA EST RECONDUITE SUR 2022

La GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) a été instaurée par le décret 2008-539 du 6 juin 2008. Elle vise à comparer l'évolution du traitement indiciaire brut d'un-e agent-e sur 4 ans à l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la même période. Si le traitement brut a évolué moins vite que l'inflation, cette perte de pouvoir d'achat est compensée par le versement de la GIPA.

La GIPA concerne les agent-es de la Fonction publique, tant titulaires que contractuel-les, qui détiennent un grade dont l'indice sommital est inférieur ou égal à la hors échelle B (soit 4458 euros bruts/mois). Pour l'année 2022, la période de référence à prendre en compte est la période allant du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2021.

Le versement se fait automatiquement en fin d'année 2022.

ATTENTION ! Les agent-es ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire ayant entraîné une baisse de leur traitement indiciaire ne peuvent prétendre à la GIPA. Deuxième punition !

Avec une inflation sur un an à 5,9 % fin août, niveau qui pourrait atteindre 6,5 % en décembre selon l'INSEE, il se confirme chaque jour un peu plus que l'augmentation de 3,5 % au 1^{er} juillet de la valeur du point est nettement insuffisante et qu'il est erroné d'amalgamer, à ces 3,5 %, diverses

mesures catégorielles, pour en conclure que le pouvoir d'achat des agent-es serait préservé. Les évolutions de rémunération, notamment celles liées au déroulement de carrière, n'ont pas pour seule vocation de garantir le pouvoir d'achat. La CGT ne se satisfait donc pas de la réactivation de cette garantie archaïque dans la mesure où il s'agit encore une fois d'une mesure passagère n'entraînant aucune augmentation du traitement des agent-es alors même que le coût de la vie augmente. L'addition de mesures catégorielles concernant une

minorité d'agent-es n'a pas la même portée qu'une mesure générale.

C'est pourquoi **nous demandons immédiatement :**

- une nouvelle mesure d'urgence sur la valeur du point d'indice, à caractère rétroactif, permettant au minimum de couvrir le niveau d'inflation prévu en fin d'année ;
- la mise en place sans délai d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation ;
- l'ouverture urgente de négociations portant sur le rattrapage des pertes et sur la revalorisation des grilles.

COMMENT CALCULER LE MONTANT DE LA GIPA ?

GIPA 2022 = [(Indice Majoré au 31/12/17 * 56,2044) x (1 + 0,0436)] - (Indice Majoré au 31/12/2021 * 56,2323).

Les chiffres surlignés en rouge sont toujours les mêmes. Vous devez simplement remplacer les mots « *Indice Majoré au...* » par les valeurs correspondantes. Ces indices majorés figurent sur vos fiches de paie du mois de janvier 2018 et de janvier 2022.

Simulation : <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/GIPA>

MUTUELLE NATIONALE DES FONCTIONNAIRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pour votre complémentaire santé et votre prévoyance,
faites confiance à la MNFCT, une mutuelle qui protège
et accompagne au quotidien ceux qui font vivre le
service public local depuis 1933.

Mutuelle réglée par le décret n°2016-1044 du 17 août 2016 relatif aux modalités d'adhésion à la Mutualité Française. SIREN 784-442 899 - document contractuel - 2022



contact@mnfct.fr
3 rue Franklin - CS 30036
93108 Montreuil CEDEX
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 sans interruption

Conseils, devis, adhésions,
contactez nous :

01 85 58 68 60

numéro non surtaxé
prix d'appel local

Créateur de solidarité depuis 1933



salaires indiciaires atteints 23 % et est loin d'être résorbée par la hausse de la valeur du point de 3,5 % après globalement plus de dix ans de gel), revalorisation des carrières afin de les rendre attractives, arrêt des suppressions d'emplois et demande de recrutements, respect des statuts et titularisation des contractuel·les, respect des droits à la retraite à travers la préservation de notre caisse de retraite CNRACL, arrêt des attaques qui déstructurent les services publics, mettent à mal nos missions et dégradent nos conditions de travail.

COMMENT ?

Militant·e, syndiqué·e, chacun·e est convaincu·e et c'est dans cette dernière ligne droite que ça se joue en allant chercher chaque vote CGT pour le scrutin à venir :

- Pour qu'un·e agent·e vote pour la CGT, il·elle doit savoir qu'il y'a une élection et qu'une liste CGT est déposée !
- Pour qu'un·e agent·e vote pour une organisation syndicale, il·elle doit connaître nos positions sur différents sujets et en particulier ceux qui le concernent.
- Pour qu'un·e agent·e vote pour une organisation syndicale, il·elle doit avoir confiance et penser qu'elle pourra lui être utile.

Chaque voix est utile. Aucune voix ne doit être perdue. Chacun·e d'entre nous, dans sa commune de résidence, a un·e voisin·e, connaît un·e fonctionnaire territorial·e dans sa vie de tous les jours et peut convaincre, par la bataille d'idées au plus près du poste de travail, le plus grand nombre d'agent·es, peut les contacter un·e à un·e pour s'assurer qu'ils·elles voteront pour nous. Chacun·e d'entre nous doit se mobiliser, voter et faire voter CGT pour GAGNER !

Pour cela, les outils ne manquent pas : Livret des droits des agent·es, tracts sectoriels, affiches, tracts locaux. Ils sont tous à votre disposition dans votre syndicat, auprès de votre

CSD, et ne demandent qu'à être mis à disposition dans vos lieux de travail, sur les panneaux syndicaux, lors de tournées de services, dans vos rectoires, lieux de convivialité autour d'un café, en déposant nos enfants à l'école, pour lancer le débat.

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, UN SEUL TOUR DE SCRUTIN, CHAQUE VOIX COMPTE !

8 DÉCEMBRE 2022 - ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

POUR DIRE STOP À LA PRÉCARITÉ AUX INÉGALITÉS

fédération des services publics
la cgt

ENSEMBLE, EXIGEONS LA FIN DE LA PRÉCARITÉ !

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ CGT! LE 8 DÉCEMBRE 2022

Je suis adjoint administratif contractuel à la Ville de Nantes depuis 2018. Ce statut induit une grande précarité dans notre travail et pèse sur la réalisation de nos missions. Pourtant, nous, contractuel·les, réalisons le même travail que nos collègues et subissons les mêmes reculs sociaux comme avec la loi de transformation de la Fonction publique. Contre la précarité, le 8 décembre je voterai CGT.

Louis, adjoint administratif à la Ville de Nantes



TRACTS FILIÈRES ET MÉTIERS sur notre site Internet

cgtservicespublics.fr > La Fédération > Élections professionnelles > Élections professionnelles 2022 > Le matériel de communication > Tracts spécifiques filières et métiers



Depuis de nombreuses années, je suis syndiqué à la CGT, sans pour autant m'investir. Quand on m'a demandé si je voulais me présenter sur les listes, j'ai tout naturellement accepté, tant le travail effectué par la CGT au quotidien est énorme. J'ai envie d'intégrer ce groupe pour défendre les conditions de travail des agent·es, apporter mon expérience des collèges dans la difficulté de la double hiérarchie.

Fabrice, agent d'entretien en collège, département de la Somme

Je suis agent du patrimoine dans un musée. Je voterai pour la CGT car elle nous a soutenu·es dans nos luttes pour obtenir un week-end de repos, de meilleures conditions de travail et de rémunération, notamment par la mise en place d'un régime indemnitaire pour le travail du dimanche et des jours fériés. La CGT s'est également battue pour la titularisation de nos collègues précaires et plus récemment contre les 1607 heures et la reconnaissance des pénibilités et contraintes de nos métiers. J'adhère aux valeurs de la CGT pour la défense d'un service public permettant l'accès de toutes et tous à la culture.

Jean, agent de la Ville de Lille



AGENT·ES TERRITORIAUX·ALES

ILS·ELLES VOTERONT CGT LE 8 DÉCEMBRE 2022



Diplômée en 2007, je n'ai pas trouvé de poste à temps complet. Après deux ans de « jobs », j'ai accepté un poste contractuel dans un service d'insertion. Embauchée parce que psychologue, mais sur un poste de catégorie B. Avec l'obtention du concours de psychologue, j'ai dû chercher un autre emploi pour pouvoir être titularisée sur ce grade. Douze ans après mon diplôme, j'ai enfin obtenu un poste de psychologue en crèche départementale à temps complet.

Elsa,
psychologue territoriale au Conseil départemental du Val-de-Marne

Je suis bibliothécaire. Je voterai pour la CGT, car le syndicat nous a soutenu·es dans nos luttes pour de meilleures conditions de travail et de rémunération, notamment à l'occasion de la mise en place de l'ouverture de la bibliothèque le dimanche. J'adhère aux valeurs de la CGT pour défendre un service public de qualité face au manque de personnel dans les établissements et contre la fermeture des bibliothèques de proximité. Donc, allons voter pour le seul syndicat en mesure de défendre nos droits : la CGT !

Christine,
Bibliothèque municipale Médiathèque Jacques-Demy Ville de Nantes

J'ai décidé de me présenter sur les listes CGT pour défendre nos droits et tout mettre en œuvre pour en gagner d'autres. Au Conseil départemental de la Somme, seule la CGT est sur tous les fronts. Elle accompagne les agent·es en difficulté et les défend, quelle que soit leur catégorie. C'est pour cela que j'ai décidé de m'investir : pour avoir une CGT encore plus forte.

Sébastien,
agent d'exploitation routière au département de la Somme

Je suis professeure de harpe sur quatre collectivités. Après une formation diplômante, je suis contractuelle depuis 2012 sur un poste d'ATEA à temps non complet de 18 heures par semaine. Je souhaite passer le concours, mais il n'y en a pas eu avant 2018 ! En 2022, il n'y a aucun concours de proposé. L'employeur est satisfait de mon travail. Je n'ai pas de perspectives de mobilité car les postes sont peu nombreux. Ma situation est très précaire et en plus on me demande de plus en plus de missions hors statuts comme des interventions en milieu périscolaire... Le 8 décembre, je voterai CGT.

Céline,
assistante territoriale artistique en Gironde

Dans une période troublée où la crise énergétique sans précédent fait suite à deux années de crise sanitaire, la défense de notre filière sportive territoriale est fondamentale. L'apprentissage de la natation, avec l'objectif de faire baisser les noyades qui occasionnent un décès sur deux chez les enfants en France chaque année, devrait être une cause nationale. Dans ce contexte, la reconnaissance financière, celle de la pénibilité (chlore, bruit), doivent être défendues. Mobilisons-nous toutes et tous pour être entendues. Moi, je vote CGT.

Jacques,
directeur de piscine Saint-Saulve (59)

Je suis ASEM dans une école maternelle de 170 enfants. Comme les années précédentes, nous faisons face à des classes remplies jusqu'à 29 enfants et des sous-effectifs dès le premier jour pour les encadrer. Notre métier polyvalent à outrance permet aux collectivités de nous demander multiples tâches alors que l'évolution de nos missions éducatives et pédagogiques n'est toujours pas reconnue.

Pour la reconnaissance de mon métier, le 8 décembre, je voterai CGT.

Karen, agente spécialisée des écoles maternelles Ville de Paris

Assistante familiale depuis douze ans, j'accueille à mon domicile des enfants confiés à l'ASE. Je suis contractuelle, disponible 24h/24, 7J/7. J'ai un métier passionnant et enrichissant. Notre statut précaire, lié à l'accueil d'enfants, ne nous permet pas d'être pleinement intégrés ni d'assurer nos missions sereinement. Contre cette situation et pour défendre mes droits, le 8 décembre je voterai CGT.

Marie, assistante familiale Seine-Maritime

Le nombre d'emplois non pourvus dans nos collectivités montre aujourd'hui l'urgence à agir pour améliorer les conditions de travail des fonctionnaires : hausse des salaires, plus de moyens humains et financiers sur le terrain, protection sociale sont autant de chantiers ouverts. La CGT peut et doit conquérir de nouveaux droits, c'est pour cela que j'ai décidé de me présenter sur les listes CGT.

Mehdi, animateur Loir-et-Cher



* Les photos ne représentent pas toujours les auteurs des témoignages.

8 DÉCEMBRE 2022
Élections professionnelles Fonction publique

JE VOITE

Je

CSFT

essentielle
pour nos droits
pour le service public

COMMENT VOTER ?



Pour les élections professionnelles, plusieurs modes de scrutin sont possibles. Ces modes sont délibérés par l'autorité territoriale après consultations des organisations syndicales.

VOTE À L'URNE

Le 8 décembre, vous allez voter sur le temps de travail dans un bureau de vote établi dans un bâtiment administratif de la collectivité. Le bureau est ouvert en continu pendant 6 heures. Dans le cas d'une grande collectivité, il peut y avoir plusieurs bureaux de vote.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Pour voter par correspondance, il faut être inscrit·e sur la liste des agent·es admis·es à voter par correspondance, cette liste est affichée au moins trente jours avant la date des élections.

Les bulletins de vote avec les profes-

sions de foi et l'enveloppe de retour parviennent aux agent·es admis·es à voter par correspondance au plus tard le dixième jour précédant la date fixée pour l'élection.

ATTENTION : IL FAUT BIEN SURVEILLER LES BOITES AUX LETTRES AFIN QUE CE MATÉRIEL DE VOTE NE SOIT PAS ASSIMILÉ À DE LA PUBLICITÉ.

VOTE ÉLECTRONIQUE DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE

Pour voter électroniquement, la collectivité transmet le matériel de vote (professions de foi...) soit par courrier postal

à l'adresse de l'agent·e, soit par mail sur une adresse professionnelle.

Dans tous les cas, le matériel que vous recevrez devra vous permettre de vous connecter à une plateforme dédiée et sécurisée garantissant la sincérité du scrutin. Le scrutin pour le vote électronique est plus long que pour le vote à l'urne et vous permet de voter à tout moment de la journée et aussi le week-end.

Il est possible pour une collectivité de mettre en place plusieurs modes de scrutin.



MODÈLES DE PROFESSION DE FOI
(ATTENTION, CES DOCUMENTS NE SONT PAS DES BULLETINS DE VOTE !)

8 DÉCEMBRE 2022
Élections professionnelles Fonction publique



JE VOTE la cgt

Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote !

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

À LA CAP

Voter CGT, c'est essentiel POUR DONNER AUX FUTUR-ES ÉLU-ES LES MOYENS
de défendre les droits et intérêts collectifs de toutes et tous les agent-es statutaires et contractuel-les pour un meilleur service public.

POUR REVENDIQUER ET GAGNER
des nouveaux droits au niveau national

- Une gestion collective des carrières à un niveau plus pertinent : aux niveaux national pour la catégorie A, régional pour la catégorie B et départemental pour la catégorie C ;
- Une véritable reconnaissance des qualifications par une réforme des grilles indiciaires ;
- La reconnaissance de la pénibilité.

POUR ACCOMPAGNER ET FAIRE VALOIR LES DROITS des agent-es au conseil medical
dans le cadre de l'accident de service ou de la maladie professionnelle.

Je vote la CGT POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI INTERVIENDRONT sur les questions qui me concernent

- Refus de titularisation
- Tous types de licenciement
- Révision des CREF (comptes rendus entretiens professionnels)
- Refus du temps partiel, du télétravail, de congés au titre du CFT ;
- Certains refus de formation...

Et m'accompagneront pour :

- Pour faire valoir mes droits en cas de licenciement ou de refus de titularisation ;
- Pour obtenir la révision de mon entretien professionnel ;
- Pour travailler à temps partiel si je le souhaite ;
- Pour obtenir mon droit à télétravailler dans de bonnes conditions ;
- Pour rendre effectif mon droit à la formation.

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, UN SEUL TOUR DE SCRUTIN, CHAQUE VOIX COMPTE !



www.cgtservicespublics.fr

8 DÉCEMBRE 2022
Élections professionnelles Fonction publique



JE VOTE la cgt

Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote !

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

À LA CCP

Voter CGT, c'est essentiel POUR DONNER AUX FUTUR-ES ÉLU-ES LES DROITS INDIVIDUELS
de toutes et tous les agent-es contractuel-les pour un meilleur service public.

- Réalisation d'un plan de titularisation et de dépréciation à la hauteur des enjeux, y compris pour tous les « contrats aidés », notamment les PEC (Parcours Emploi Compétences) ;
- Création des cadres d'emplois pour les ASSFAM et ASSMAT et pour les missions nouvelles ;
- Revendication d'une négociation salariale collective
- Accès pour toutes et tous à la Fonction publique sans condition de nationalité.

Je vote la CGT POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI INTERVIENDRONT sur les questions qui me concernent

- Licenciement pour inaptitude : physique, insuffisance professionnelle ;
- Dans l'intérêt du service : les demandes de révision d'entretien professionnel ;
- En cas de refus de temps partiel, de télétravail, de formation professionnelle ;
- Le droit syndical : obligation de consultation sur les décisions individuelles relatives au non-renouvellement du contrat des personnes investies d'un mandat syndical.

ET M'ACCOMPAGNERONT POUR :

- Faire valoir mes droits en cas de licenciement ;
- Obtenir la révision de mon entretien professionnel ;
- Travailler à temps partiel si je le souhaite ;
- Obtenir mon droit à télétravailler dans de bonnes conditions ;
- Rendre effectif mon droit à la formation ;
- Me défendre en cas de procédure disciplinaire.

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, UN SEUL TOUR DE SCRUTIN, CHAQUE VOIX COMPTE !



www.cgtservicespublics.fr



8 DÉCEMBRE 2022
Élections professionnelles Fonction publique



JE VOTE la cgt

Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote !

Voter CGT, c'est essentiel POUR DONNER AUX FUTUR-ES ÉLU-ES LES MOYENS
de défendre les droits et intérêts collectifs de toutes et tous les agent-es statutaires et contractuel-les pour un meilleur service public, du local au national.

À LA CST

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Je vote la CGT POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI INTERVIENDRONT pour de meilleures conditions de travail et sur les questions qui nous concernent tous et toutes et plus particulièrement sur :

- L'organisation, le fonctionnement des services (restructurations, transferts et privatisations, temps de travail...)
- Les questions relatives aux effectifs, emplois et compétences ;
- Le régime indemnitaire (RIFSEEP...)
- La formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle ;
- L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ;
- La participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale.

Je vote la CGT POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI INTERVIENDRONT sur les questions qui me concernent

- Augmentation des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut ;
- Instauration du temps de travail à 32h00 ;
- Création d'emplois statutaires ;
- Retraite à 60 ans maximum avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois ;
- Mise en oeuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Abrogation du jour de carence ;
- Intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- Doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- 10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle ;
- Financement du CNFPT à 3% ;
- Développement des Comités d'Activités Sociales et Culturelles (CASC).

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, UN SEUL TOUR DE SCRUTIN, CHAQUE VOIX COMPTE !



www.servicespublics.fr



cgtservicespublics.fr / Militants / Élections professionnelles / Outils de campagne / Professions de foi 2022 (dans l'espace militants)

ENSEMBLE POUR CHANGER LA DONNE

“
**Augmenter nos ressources
en eau disponibles,
ça change la donne!**”

Marta, Responsable d'une usine de traitement
des eaux usées située sur les rives du Llobregat

À Barcelone, Marta et ses collègues
inventent des solutions pour traiter
et réutiliser directement les eaux
usées pour l'irrigation*.
Une façon de ne pas toujours
puiser dans les nappes
phréatiques.

La transformation écologique, c'est notre raison d'être.

Découvrez l'histoire de Marta et des autres Ressourcers sur [veolia.com](https://www.veolia.com)

*Nos actions en détail : [veolia.com/reutilisation-eaux-usees](https://www.veolia.com/reutilisation-eaux-usees). Crédit photo : Bobby – Fisheye.
Veolia Environnement SA – Capital 3 502 858 580 €, RCS Paris 403 210 032 – 21, rue La Boétie, 75008 Paris.
L'énergie est notre avenir, économisons-la !



ZOOM SUR LA PROFESSION TECHNICIENNE

La conjoncture actuelle est difficile pour les agent-es de la Fonction publique territoriale et particulièrement pour les professions techniques.

En effet, les responsables techniques des collectivités territoriales sont remplacé-es de plus en plus par des gestionnaires comptables. Plusieurs raisons à cette situation :

- Les fonctions d'exploitation et d'entretien sont négligées par nos dirigeant-es politiques, car coûteuses et non valorisantes pour leur visibilité politique.
- Les difficultés de recrutement sont dues à la non-attractivité financière. Celle-ci n'étant plus compensée par les derniers avantages encore existants, eux-mêmes balayés par la loi de transformation de la Fonction publique.
- Le secteur privé possède des arguments attractifs que nous ne pouvons concurrencer.

DES DISPARITÉS DANS LES STATUTS

Les formations de nos technicien·nes ne sont plus adaptées aux besoins des collectivités. Les deux écoles nationales ont été fermées. Les cursus de formation sont identiques, mais les métiers et les grilles indiciaires sont différents. Citons l'exemple de Paris, là où les agent-es de maîtrise et les technicien·nes sont tous·tes de catégorie B. La Ville de Paris a créé un emploi fonctionnel de cheffe d'exploitation dans le but d'obtenir des cadres effectuant des fonctions de catégorie A, sans en avoir ni le statut ni la rémunération. Et les contraintes de l'emploi fonctionnel ne permettent plus la mobilité.

La problématique est identique pour les agent-es de maîtrise de la Fonction publique territoriale. Dans certaines collectivités, des encadrant-es de proximité de catégorie C remplacent les vacances de poste de technicien·ne.

La CGT prône la juste reconnaissance des fonctions métiers et de leurs technicités au travers des catégories et des rémunérations. L'administration l'a déjà appliquée pour les auxiliaires de puériculture qui ont obtenu la catégorie B.



www.cgtservicespublics.fr
> La Fédération > UFICT

GAGNEZ LES ÉLECTIONS AVEC LES ICTAM

**10 fiches et vidéos thématiques
à disposition des personnels territoriaux**



Soyons
déterminé·es
à gagner!



LE 8 DÉCEMBRE 2022 FERA DATE POUR 4 ANNÉES DE REPRÉSENTATIVITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES **ET NOTAMMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

Nous pourrions nous dire, que nous, retraité·es, sommes pas ou peu concerné·es par ces élections professionnelles. Mais voilà, rien que ce petit argumentaire justifie notre plein et entier investissement dans la campagne et montre combien il est important que la CGT l'emporte.

Le plus grave et dangereux sur cette planète, déjà si terrifiante, bien plus que la guerre en Ukraine, c'est le capitalisme et ses instruments que sont le libéralisme et la spéculation commerciale, l'instrumentalisation politique, les manipulations économiques, les mensonges médiatiques, etc.

Comme l'a affirmé Warren Buffett, « *il y a une guerre des classes, c'est un fait. Mais c'est ma classe, la classe des riches qui mène cette guerre et qui est en train de la gagner* ».

Cette classe dominante est très habile, tout autant que malhonnête, pour nous faire payer le déficit et le poids de leurs

crises. Elle est capable de nous faire croire que nous serions tous·tes sur le même bateau. Olivier Lemaire est même prêt à troquer son costard confectionné sur mesure par les grands couturiers contre un col roulé pour vous ressembler. D'autres de ses compères vous conseillent de bazarder votre sèche-linge ou de faire pipi sous la douche pour économiser. Même la 1^{er} ministre vante le confort de la doudoune, mais vous ne pourrez plus l'acheter chez Camaïeu... Ces 2 plus haut·es ministres cité·es ci-des-

sus sont bien moins disert·es et oublient l'abondance lorsqu'il s'agit d'évoquer le nombre dingue de ministres, député·es et conseiller·ères présumé·es accusé·es de prise illégale d'intérêt ou de détournements de fonds.

Cela ressemble à un remake d'un vieux film qui était beaucoup plus amusant et nous avons désormais à l'affiche « Macron et ses 40 voleurs ». Même pas gênée, cette clique préfère traiter en terroristes les grévistes CGT des raffineries que de contrarier un tantinet ses ami·es fortuné·es. S'il y a bien 150 personnes qui bloquent le pays, comme l'affirme Geoffrey de Roux de Bézieux, président du MEDEF, ce ne sont pas les syndicalistes, mais les 150 plus grandes fortunes de France. Révisons cette liste non exhaustive : Bernard Arnault, François-Henri Pinault, Vincent Bolloré, Bernard Charls de Dassault, les patrons de L'Oréal, Air Liquide, Vinci, Valeo, la dynastie Bouygues, sans oublier Roux de Bézieux et Patrick Pouyanné. Ce directeur général de Total s'est octroyé 51 % d'augmentation à sa colossale rémunération sans travailler, mais refuse 10 % aux travailleurs·euses !

LA LUTTE DES CLASSES N'EST PAS FINIE ET JAMAIS CETTE LUTTE N'A ÉTÉ RÉVÉLÉE QUE PAR LES ÉCARTS DE RICHESSES ENTRE LES RENTIERS·ÈRES ET LES TRAVAILLEURS·EUSES ET PRIVÉ·ES D'EMPLOI.

Pour justifier leurs décisions iniques, cette caste de fortuné·es nous écrase sous le poids des catastrophes, qu'elles soient sanitaires, financières, climatiques ou guerrières. Ils·elles nous accablent, nous culpabilisent, voire nous accusent d'être d'insouciant·es responsables se vautrant dans l'abondance.

Mais les problèmes, s'ils sont nombreux et graves, ne sont pas insurmontables. La dramatisation est un outil pour tétaniser une grosse majorité de la population, l'infantiliser, puis la terroriser pour qu'elle accepte de payer le fardeau. Surtout, il faut empêcher le peuple de comprendre ce que nos dirigeant·es magouillent.

Pourtant, il y a une évidence : toutes ces calamités que nous subissons

résultent, d'abord et surtout, des méfaits et des dégâts causés par quelques affairistes aussi avides qu'ignobles et égoïstes.

Juste quelques exemples pour étayer le propos :

Qui peut encore croire que la guerre d'Ukraine est la cause principale de la baisse des pouvoirs d'achat à cause de l'inflation alors que la flambée des prix a démarré bien avant l'ouverture des hostilités ?

Qui pense encore que le risque de pénurie de gaz et d'électricité cet hiver est dû au seul conflit ukrainien, alors que le démantèlement de notre filière énergie, qui était la plus performante en Europe, a conduit à l'arrêt plus de la moitié de nos réacteurs nucléaires ?

Quels super profits ? Ose s'interroger cyniquement le ministre au pull en cachemire devant un parterre d'entrepreneurs·euses. Les bénéfices de Total s'élèvent à 10,6 milliards d'euros pour le 1^{er} semestre. 2,62 milliards seront versés en 2^e acompte aux actionnaires tandis que les salarié·es CGT grévistes de l'entreprise sont traité·es de délinquant·es et que le montant de nos factures explose. Perdant·es, toujours perdant·es quel que soit le jeu. Voilà la règle que veulent nous imposer ces arnaqueurs·euses en col « blanc » roulé.

S'il n'y a pas d'inflation : vous aurez le gel des salaires et des pensions et pas de partage des richesses.

Si l'inflation est forte : vous aurez une sous-revalorisation des pensions et des salaires, sous indexation des aides sociales et de la rémunération des livrets d'épargne, mais toujours pas de partage des richesses.

Les profiteurs·euses, c'est bien connu, sont recensé·es dans les listes des privé·es d'emploi, des fraudeurs·euses de la Sécurité sociale ou du RSA, etc. Il y aurait même des clandestin·es sans papiers (« hébergé·es » par des patrons qui ne leur accordent ni salaire légal ni protection du Code du travail) qui abuseraient de notre protection sociale. Ahhh ! Les vil·es profiteurs·euses...

Nous sommes exaspéré·es d'être toujours manipulé·es et culpabilisé·es. Nous ne sommes pas les responsables

des crises, mais toujours les victimes ! Alors, oui, il faut faire tomber les murs et en premier celui du capitalisme. Devant l'urgence pour la justice et les libertés, nous sommes désormais au pied du mur.

Nous entendons cette France qui proteste le 22 septembre 2022, puis le 29 et encore le 6 octobre lors du rassemblement devant le siège de l'Agirc-Arrco. La mobilisation du 18 octobre à l'appel interprofessionnel de la CGT et de 3 autres organisations syndicales porte sur les pouvoirs d'achat, puis le 26 octobre à l'appel de la CGT devant tous les Medef pour exiger la revalorisation des retraites complémentaires.

Licenciements massifs, casse de l'hôpital public et des fonctions publiques, réforme du chômage, réforme des retraites, inflation, etc., les raisons de la colère sont multiples. **Plus que jamais, la défense des salarié·es et des retraité·es passe par l'activité syndicale** et c'est bien ce qui entraîne le déchaînement du patronat et du gouvernement sur nos militant·es de plus en plus nombreux·euses à être licencié·es. C'est le cas à ENEDIS, à l'inspection du travail ou à Cargill de l'industrie chimique. Les menaces pèsent sur les militant·es des raffineries.

Macron et les patrons estiment que le syndicat est l'ennemi de l'intérieur parce qu'il contrecarre ses plans. Bien que retraité·es, nous pouvons aider à lui renvoyer un message fort en participant à la campagne des élections professionnelles et en faisant gagner la CGT le 8 décembre 2022.

Réforme de la **protection sociale complémentaire**

LES POINTS-CLÉS DU DÉCRET DU 20 AVRIL 2022

Des garanties minimales ont été définies pour les fonctionnaires et les contractuels en cas d'incapacité temporaire de travail, de maladie ou d'invalidité. Il s'agit notamment des indemnités journalières complémentaires lors d'un congé maladie.

Le taux de participation mensuel obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ne peut être inférieur à 7 euros en prévoyance et 15 euros en santé pour chaque agent.

Les dispositions entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2025 pour le risque prévoyance ; le 1^{er} janvier 2026 pour le risque santé.



Retrouvez le « **Décryptage des nouvelles obligations de l'employeur public territorial** »

sur reformepsc.mnt.fr

ou appelez nous :

► 0 980 980 210
(prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30.





VOTER CGT, C'EST AUSSI VOTER CONTRE LE FASCISME ET LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE !

Les dernières élections italiennes du 25 septembre ont fait de Fratelli d'Italia (« Frères d'Italie »), le parti post-fasciste de Giorgia Meloni, la force dominante de la coalition des droites qui obtient la majorité à la Chambre des député-es et au Sénat.

Cette situation permet à la coalition de constituer un nouveau gouvernement avec à sa tête une candidate dont la filiation au fascisme mussolinien est fortement revendiquée. La campagne a été marquée par une abstention en hausse creusant un écart de 9 points au niveau national par rapport à 2018 (avec une participation à 64,6 % contre 73,68 %). Après la Suède, où le bloc de la droite et de l'extrême droite a remporté la majorité aux dernières élections, cette victoire est le résultat d'un long processus de « banalisation » de l'extrême droite en Europe.

Banalisation en Italie dont Silvio Berlusconi est l'artisan : c'est lui qui associe en 1994 des droites qui ne partageaient pas les mêmes cultures initiales : droite ultra-libérale de Forza Italia, Ligue du Nord et Alliance nationale, clairement issue de la mouvance fasciste.

C'est lui qui nommera Méloni ministre pour la Jeunesse de son gouvernement, de 2008 à 2011. Le pays connaît ensuite un gouvernement de coalition Mouvement 5 étoiles/La ligue de Matteo Salvini. La ligue, parti d'extrême droite qu'on retrouve dans le soutien au dernier gouvernement Draghi.

Fratelli d'Italia gouverne déjà dans les Marches, région au centre du pays, depuis 2020. Elle y multiplie les références au fascisme, mène une politique xénophobe, s'attaque aux droits des femmes, des LGBT, augmente les prix des transports publics et réforme l'organisation de la santé... Une politique réactionnaire et antisociale que le parti compte mener au niveau national.

En Italie, mais également en Europe, l'extrême droite se « normalise », ses dirigeant-es sont désormais bien mieux accepté-es et intégré-es, et ses idées davantage débattues et partagées. Ce phénomène doit nous alerter au plus haut point !

Résultat d'une crise politique face au néolibéralisme économique, la situation de la Suède et de l'Italie n'est pas sans

entrer en résonance avec, en France, le score important du RN aux dernières élections législatives et l'arrivée, hélas, d'un groupe de 89 député·es à l'Assemblée nationale en juin dernier.

La Fédération CGT des Services publics exprime son soutien et sa solidarité aux travailleurs et travailleuses d'Italie, certaine que les organisations du mouvement ouvrier italien, fortes de leur tradition antifasciste, se tiendront aux côtés des travailleuses et travailleurs pour les défendre au quotidien, et emprunteront avec eux la voie du progrès social.

La CGT combat ces idées néo-fascistes parce que leur approche est fondée sur l'inégalité, en fonction des nationalités, des origines, des religions, des couleurs ou des sexes. Elles divisent et mettent en opposition le monde du travail, et font ainsi le jeu du patronat. Elles portent des

projets de régression sociale, et notamment l'austérité comme par exemple en France la volonté du Rassemblement National de supprimer un fonctionnaire sur deux dans les collectivités territoriales. Dans les collectivités qu'il dirige, ce parti s'attaque à la culture, aux associations et aux droits des femmes et casse le lien social. Il remet en cause notre système de solidarité, en prônant la suppression des cotisations sociales. Il menace les libertés durement conquises par les travailleuses, la liberté d'expression au travail (libertés syndicales) comme dans la société, la liberté de la presse, ou encore la liberté de mobilisation et d'organisation.

La CGT appelle chaque fois que c'est nécessaire à mettre en échec partout l'extrême droite sur ses prétentions électorales et ses objectifs politiques et sociaux.

Intrinsèquement pacifiste et internationaliste, la CGT a toujours combattu le populisme, le racisme et le fascisme. **La campagne de la CGT contre les idées d'extrême droite ne doit jamais s'arrêter.** C'est pourquoi nous rappelons l'existence de nombreux outils (fiches argumentaires, affiches, journées de formation) à la disposition de nos organisations et de nos militant·es pour mener dans nos collectivités la bataille des idées.

C'est pour cela aussi que voter CGT c'est déjà participer de cette lutte. Voter CGT, c'est aussi voter contre le fascisme et les idées d'extrême droite !





Histoire de résistance, la section juive de la main-d'œuvre immigrée

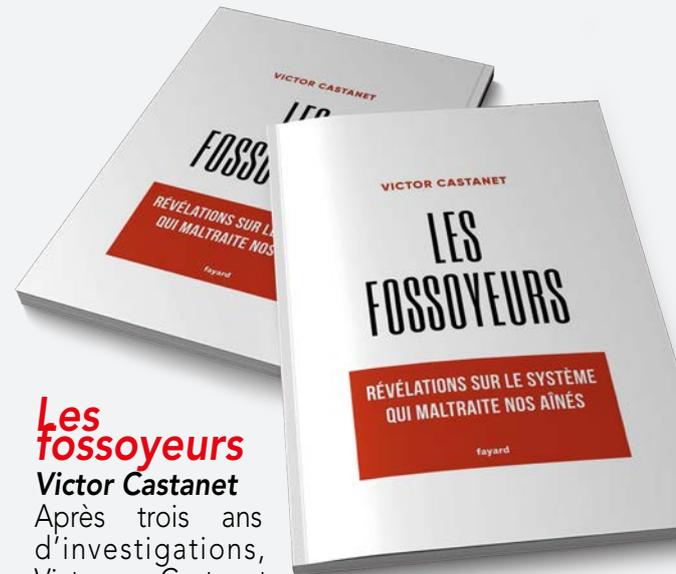
L'Association Mémoire des Résistants Juifs de la Main-d'œuvre Immigrée (MRJ-MOI) a été créée en 2005 par d'anciens résistants pour :

- Faire connaître l'histoire de la Résistance juive communiste sous l'occupation allemande, histoire occultée à la Libération pour préserver le « récit national français ».
- Montrer comment des Juifs venus d'Europe de l'Est se sont engagés très tôt contre le fascisme et ont combattu l'occupant nazi et le gouvernement de Vichy pour défendre la France. Leur combat singulier s'inscrit dans l'histoire générale de la Résistance en France.
- Montrer comment ces immigrés ont mené de pair Résistance civile et Résistance armée, comment ils ont organisé la solidarité, notamment le sauvetage d'enfants et d'adultes condamnés à l'extermination. Leur participation à la Résistance nationale et à la Libération a permis leur intégration dans le pays qu'ils avaient choisi.

Le musée virtuel est dédié à la mémoire des femmes et des hommes de la Main-d'œuvre Immigrée qui, dès 1939, ont lutté contre l'occupant nazi. Il s'inscrit dans le travail indispensable d'Histoire et de Mémoire entrepris par MRJ-MOI.

Bonne visite !

Contact mail : mrjmoi@mrj-moi.com
<https://museemrjmoi.com/>



Les fossoyeurs

Victor Castanet

Après trois ans d'investigations, Victor Castanet livre une plongée inquiétante dans les secrets du groupe Orpéa, leader mondial des Ehpad et des cliniques.

Truffé de révélations spectaculaires, ce récit haletant et émouvant met au jour de multiples dérives, bien loin du dévouement des équipes d'aidants et de soignants.

350 pages

Fayard (19/01/2022)

Texaco et pourtant nous vaincrons

de Sophie Tardy-Joubert, Pablo Fajardo, Damien Roudeau

Pendant vingt ans, la compagnie Texaco a exploité l'or noir en Amazonie équatorienne. En 1993, le pétrolier américain a quitté le pays en laissant derrière lui l'une des pires catastrophes écologiques et humaines au monde.

Édition Les arènes BD Amnesty International 2019

Tori et Lokita (cinéma)

de Jean Pierre et Luc Dardenne

À nouveau récompensés à Cannes où ils ont décroché le prix du 75^e anniversaire, Luc et Jean-Pierre Dardenne s'attachent à Tori et Lokita, deux mineurs étrangers non accompagnés mus par une solidarité indéfectible.

Sortie nationale le 5 octobre 2022

ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE CEUX QUI FONT TRIOMPHER LE COLLECTIF.



Soutien historique du rugby français depuis plus de 35 ans,
GMF s'engage en tant que Sponsor et Assureur Officiel
de la Coupe du Monde de Rugby 2023.



ASSURÉMENT HUMAIN

ENGAGÉS POUR
LE *Collectif*